

LES VALEURS DU PASSÉ SIMPLE

La difficulté de l'emploi du passé simple vient que ce temps est aujourd'hui absent de la langue parlée. On est beaucoup plus à l'aise avec le passé composé qui, à quelque chose près, est, à l'oral, l'équivalent du passé simple qu'on ne trouve qu'à l'écrit (exceptionnellement à l'oral dans le langage soutenu).

Comme l'imparfait, le passé simple est un temps du passé. La différence entre les deux temps réside dans le fait que le passé simple exprime des faits totalement achevés (au moment du déroulement du récit). Je m'explique. Dans la phrase suivante

Pierre et Jean avançaient péniblement au sein de la forêt lorsqu'ils entendirent un grand cri.

la différence entre le verbe à l'imparfait (avançaient) et celui au passé simple (entendirent) tient à ce que le second exprime un fait totalement achevé. En effet, dans le déroulement du récit, on connaît le début et la fin de l'événement constitué par la perception du « grand cri » ; une fois le cri entendu, l'espace de quelques secondes sans doute, l'événement est définitivement achevé.

Au contraire, rien ne précise quand l'action d' « avancer péniblement au sein de la forêt » a commencé et même quand elle s'achèvera.

Bien souvent – mais cela n'est pas obligatoire – dans une phrase complexe conjuguée au passé, la proposition principale est à l'imparfait et la proposition subordonnée au passé simple :

Je dormais lorsque le téléphone sonna.

que l'on peut traduire par : J'étais en train de dormir (depuis combien de temps ?) lorsque (subitement) le téléphone a sonné. Vous remarquerez que cet énoncé : *J'étais en train de dormir lorsque le téléphone a sonné* correspond au langage oral, mais a le même sens que : *Je dormais lorsque le téléphone sonna.*

Plus généralement, le passé simple exprime des faits totalement achevés sans en préciser nécessairement la durée (qui peut être longue). Quand on écrit, seul compte le fait que l'action ait eu lieu, peu importe qu'elle ait ou non pris du temps : *Pendant des jours et des*

nuits, nous traversâmes le pays sans rencontrer un seul habitant. Ce qui est certain, c'est qu'au moment où le narrateur écrit cette phrase, l'action de « traverser » est réellement terminée. La même phrase conjuguée à l'imparfait

Pendant des jours et des nuits, nous traversions le pays sans rencontrer un seul habitant.

laisse entendre qu'il a pu (et même dû) se passer quelque chose durant cette traversée ; on sent que l'imparfait laisse un goût d'inachevé, qu'après le dernier mot de la phrase « habitant » on soit tenté de mettre trois points de suspension ; ce que n'exprime pas le passé simple : *nous traversâmes le pays sans un rencontrer un seul habitant* « point ». J'espère que je me fais bien comprendre.

Par conséquent, le passé simple est utilisé pour montrer les étapes (à chaque fois achevées) d'un récit :

Au milieu de la nuit, il **se leva**, le souffle lui *manquait* ; il *était en nage*, il **crut** qu'il allait mourir et, palpitant, **eut peur** de la mort à laquelle il n'avait jamais songé. Les ténèbres lui *pesaient*, il **ouvrit** la porte de sa hutte et **s'assit** sur le seuil. Point de lune. Pas une étoile. Agglomérés dans l'ombre noire, les arbres *étaient* invisibles. On ne *distingueait* ni massifs ni clairières. Il *frissonnait* de terreur en regardant la terre obscure et le ciel obscur comme elle. Brisé de fatigue, il **s'assoupit** enfin. Quand il **s'éveilla**, le soleil *apparaissait* joyeux derrière les grands chênes. Il **se mit debout**. La fièvre le travaillant encore, il **descendit** vers l'étang voisin et **s'y baigna** le front. A l'aspect de son image réfléchi par les eaux, il **sourit** ; il *se trouvait* plus aimable et bien plus joli que les autres bûcherons.

Cet extrait du *Bouscassié*, un roman de Léon Cladel, met bien évidence la valeur du passé simple, à comparer avec celle(s) de l'imparfait (en italiques dans le texte). Même le verbe « frissonner » (au milieu du texte) que l'on pourrait être tenté de conjuguer au passé simple contient en soi une valeur *durative* (« être agité de frissons », de plusieurs et non d'un seul, expression d'une durée dont on perçoit mal l'achèvement) qui explique l'imparfait.

Notons, pour finir ce bref exposé, que, contrairement au passé composé, le passé simple permet de narrer des faits situés dans un passé lointain, donc entièrement détaché du présent. Je rappelle que, déjà au XVI^e siècle, Henri Estienne, un grammairien, avait institué la loi des vingt-quatre heures : le passé composé devait évoquer des événements récents (moins de 24 heures), le passé simple des faits plus éloignés dans le passé (voir l'article « Un peu d'histoire », sur le blog *En quatrième*).

Ainsi, dans cet esprit, on dira (ou écrira) d'une personne toujours en vie qu'*elle est née en 1980*, alors que l'on écrira (plus qu'on ne dira) que *Léon Cladel naquit le 13 mars 1835 à Montauban*, puisque l'achèvement de son existence intervint le 20 juillet 1892 à Sèvres, près de Paris.